

EDITORIAL



Eric Nussbaumer
Président du Conseil
d'administration d'ADEV
Energiegenossenschaft et
d'ADEV Wasserkraftwerk AG

L'ADEV a 30 ans

Produire de la chaleur et de l'électricité de manière décentralisée à partir d'énergies renouvelables, les utiliser efficacement et changer durablement le paysage énergétique suisse dans un sens écologique : tels étaient nos objectifs en créant la coopérative ADEV en avril 1985, avec 28 membres fondateurs. Trente ans plus tard, ces objectifs sont enfin débattus au Parlement dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050. Nous avons fait œuvre de pionnier en construisant la première éolienne et les premières installations solaires de Suisse, en mettant en place des réseaux de chauffage à distance et en installant des couplages chaleur-force, à une époque où ces technologies n'étaient guère prises au sérieux. Aujourd'hui, notre position est solide et nous fournissons chaque année du courant vert à 34 000 personnes avec le soutien de plus de 2000 coopérateurs et actionnaires, alors que le fort développement du solaire et de l'éolien en Europe fait vaciller de grands groupes. Les énergies renouvelables sont à la mode, mais il reste beaucoup à faire. Nous n'en sommes encore qu'à l'amorce du virage énergétique! ■

ADEV WASSERKRAFTWERK AG

UNE PETITE CENTRALE HYDRAULIQUE URBAINE À OLTEN

ADEV Wasserkraftwerk AG construit actuellement une petite centrale hydraulique urbaine de 370 kW au centre d'Oltten, sur un canal en béton en cours de rénovation. La centrale produira 1,6 million de kWh par an.



Tout près de la gare régionale de Hammer, au centre d'Oltten, une petite centrale hydraulique sur la Dünnerganalisée alimentera 400 ménages dès 2016.

La petite centrale hydraulique utilisera l'eau de la rivière Dünnerganalisée dans ce secteur. Faute de place et pour des raisons de sécurité, une renaturation du site n'est pas envisageable. La nécessité de rénover le canal offre cependant une occasion unique de réutiliser ce tronçon complètement aménagé du cours d'eau pour produire de l'énergie tout en réduisant au minimum l'impact sur la nature. L'eau de la Dünnerganalisée a été turbinée depuis le 14^e siècle dans différents quartiers d'Oltten pour actionner des moulins et des martinets. Le Restaurant Mühle est un témoin de cette époque. Ces installations ont été désaffectées lors du réaménagement de la Dünnerganalisée au siècle dernier.

Presque entièrement souterraine

La nouvelle centrale hydraulique se situe le long du canal en béton qui sert actuellement de lit à la Dünnerganalisée. Le plan local d'affectation a été établi en 2012 et c'est Alpiq qui avait alors obtenu le permis de construire et la concession. Pour divers motifs, le début des travaux a été repoussé à plusieurs reprises. En automne 2013, Alpiq a revu sa stratégie globale et a renoncé à ce projet pour des raisons économiques. ADEV a sauté sur l'occasion l'année suivante et a recherché des solutions dans le cadre d'une collaboration étroite et constructive avec la ville d'Oltten et le canton de Soleure. Elle a finalement repris le

projet d'Alpiq le 15 octobre 2014. Moins d'une semaine après, les travaux démarraient afin de profiter des synergies avec la rénovation du canal, entreprise par le canton.

Les riverains ont été informés du projet lors d'une séance organisée conjointement par ADEV, la ville et le canton. La centrale hydraulique étant presque entièrement souterraine, les prescriptions de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit seront largement respectées.

400 ménages desservis

La nouvelle installation apportera une contribution non négligeable à l'alimentation du centre ville d'Olten en courant vert. En produisant 1,6 million de kWh annuellement, elle fournira 400 ménages riverains en électricité produite sur place, à partir d'une source renouvelable et sans pollution. Les travaux dureront jusqu'à la fin 2015. La centrale sera mise en service au plus tard en décembre. ■

GRUPE ADEV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale annuelle d'ADEV Energiegenossenschaft et de ses filiales aura lieu le 22 mai 2015 à l'Hôtel Engel à Liestal. Roger Nordmann, conseiller national et président de Swissolar, parlera des rapports entre économie de marché et approvisionnement énergétique. Les coopérateurs et actionnaires recevront une invitation en temps utile. Merci de réserver cette date. ■

ADEV WASSERKRAFTWERK AG

REVALORISATION ÉCOLOGIQUE ET PETITE HYDRAULIQUE SONT COMPATIBLE

ADEV prévoit de construire une petite centrale hydraulique à Ocourt, sur le Doubs, en utilisant une chute existante et en aménageant un escalier à poissons, comme elle l'a toujours fait conformément à la loi. Le projet démontre qu'il n'y a pas de contradiction entre la revalorisation écologique d'un cours d'eau et la petite hydroélectricité.



Il y a une dizaine d'années, cette chute a été inscrite dans le plan directeur du canton de Jura comme site hydroélectrique potentiel à réactiver.

ADEV est entrée en 2010 dans le projet d'Ocourt avec la conviction que le site se prêtait non seulement à l'aménagement d'une centrale hydraulique mais aussi à une mise en valeur écologique. Il y a une dizaine d'années, cette chute a été inscrite dans le plan directeur du canton de Jura comme site hydroélectrique potentiel à réactiver. En 1979, un an après l'inscription du secteur à l'Inventaire fédéral des paysages (IFP), une usine électrique au fil de l'eau était désaffectée à cet endroit, après plus d'un siècle d'activité sans impact négatif sur l'environnement. En juin 2014, une nouvelle brochure présentait les avantages de la petite hydraulique ([voir ADEV ACTUALITE de mars 2014](#)).

Le «Roi du Doubs»

Depuis 20 ans, Pro Natura tente de faire supprimer la chute d'eau, mais elle s'est heurtée jusqu'ici à des oppositions locales. Celle-ci représente en effet un obstacle au passage des poissons, parmi lesquels l'apron, dit aussi le «Roi du Doubs». Le nouveau projet améliorera considérablement la situation sur le plan écologique, en permettant l'aménagement d'un escalier à poissons, financé par la production d'électricité. Le courant vert sera injecté dans le réseau à basse tension et consommé dans la région. ■

SOLAIRE : HAUSSE DE 43% EN 2014

La combinaison d'un ensoleillement plus généreux et de l'achèvement de travaux d'aménagement à la fin 2013 ont permis à ADEV Solarstrom AG de produire 9,8 millions de kWh d'électricité d'origine solaire en 2014, soit une hausse de 43%. En tout, le groupe ADEV a augmenté sa production d'électricité de 16%, pour atteindre 33,9 millions de kWh. Le cours de l'euro aura toutefois des conséquences négatives uniques.

Grâce aux deux nouvelles centrales hydroélectriques de Moosbrunnen, ADEV Wasserkraftwerk AG a aussi enregistré une hausse de 16% avec une production de 15 millions de kWh, malgré une année relativement sèche. Les installations de Munster n'ont fourni que 60% du courant prévu, en raison de précipitations historiquement faibles. La production d'ADEV Windkraft AG a été elle aussi inférieure à la moyenne : 6,8 millions de kWh, soit à peine 2% de plus qu'en 2013, année particulièrement mauvaise. Les éoliennes tournent surtout en hiver, quand la demande est la plus forte. L'année dernière ayant été la plus chaude, avec 2011, depuis le début des mesures de MétéoSuisse, il n'est guère étonnant que la production de chaleur d'ADEV Ökowärme AG ait diminué de 14% (10,2 millions de kWh).

Conséquences de l'abandon du cours plancher

L'abandon par la Banque nationale du cours plancher de 1,20 CHF/EUR a eu pour conséquence une quasi-parité du franc et de l'euro. Cette mesure a eu un effet négatif immédiat pour le groupe ADEV, en particulier sur les activités à l'étranger des filiales hydraulique et solaire. Lors du premier choc, en 2010, quand le cours de l'euro était tombé brutalement de 1,55 à 1,20 CHF, incitant la Banque nationale à introduire un cours plancher, le conseil d'administration avait décidé d'étendre l'amortissement des pertes de change sur plusieurs années. Cette décision a toujours été

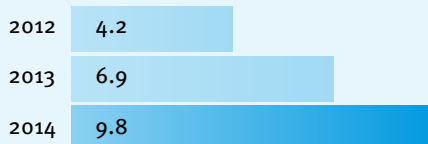
communiquée dans les rapports d'activités et aux assemblées générales. Suite à la décision inattendue de la Banque nationale en janvier 2015, nous devons corriger immédiatement la différence de change car il ne faut pas

s'attendre à ce que le cours remonte au-dessus de 1,20 CHF/EUR. La chute de l'euro se répercute surtout sur ADEV force hydrauliques SAS et aura des conséquences négatives uniques sur la filiale ADEV Wasserkraftwerk AG. ■

PRODUCTION ANNUELLE COMPAREE

en millions de kWh

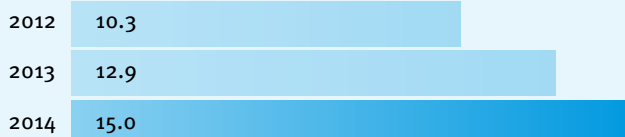
Solaire



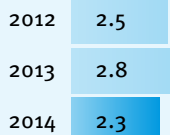
Eolien



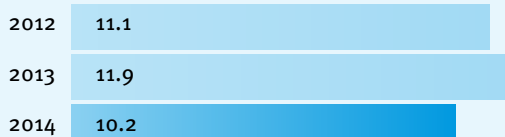
Hydraulique



Biomasse/CETE



Chaleur



ADEV SOLARSTROM AG

PLUS 1,4 MW DE PUISSANCE PHOTOVOLTAÏQUE

En 2014, ADEV a mis en service à peine 0,6 MW de puissance photovoltaïque, nettement moins que nous l'annoncions dans le dernier ADEV Actualité. Plusieurs mises en service prévues fin décembre 2014 ont été repoussées à l'année suivante en raison de la rétribution à prix courant (RPC), afin de profiter d'une année civile de RPC supplémentaire. La totalité de la puissance mise en service se monte ainsi à près de 1,4 MW.

	Installation	Mise en service	Puissance en kW
	Reitenbacherhof, Fehraltorf ZH	03/14	79
	Stadthalle, Sursee LU	10/14	199
	Bethesda Spital, Basel	10/14	100
	BBZW, Emmenbrücke LU	10/14	193
	TOTAL 2014		571
	BBZW Sporthalle, Sursee LU	1/15	115
	BBZW Hauptgebäude, Sursee LU	1/15	119
	Sportanlage Im Brüel, Allschwil BL	1/15	65
	Hanro Hauptbau, Liestal BL	3/15	140
	KDL Ruchen, Eiken AG	3/15	210
	Hinterberg, Bretzwil BL	3/15	132
	TOTAL		781
	Total 2014 + Total 2015 (mars 2015 compris)		1 353

POLITIQUE

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050 AU PARLEMENT

En automne, le Conseil national a montré la couleur et planté les jalons de la Stratégie énergétique 2050. Le système de financement favorable aux énergies renouvelables (RPC) doit ainsi être développé et optimisé. L'objectif visé est de rendre les renouvelables compétitives dès que possible. Le nouveau système combine les primes à l'injection et les revenus de la vente d'électricité afin d'assurer la sécurité des investissements. Pour que les quelque 36 000 projets en file d'attente puissent être réalisés, le Conseil national a judicieusement voté une modeste augmentation de la RPC à 2,3 ct/kWh. Mais le débat est loin d'être

terminé. Le dossier est désormais entre les mains de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-E), qui doit se prononcer d'ici l'été. Cette commission ne compte malheureusement guère parmi ses membres de spécialistes du domaine, contrairement à son pendant du National. La conseillère fédérale Doris Leuthard presse la Chambre des cantons d'examiner le projet lors de sa session d'automne. Il faut aussi s'attendre à un référendum. Dans ce cas, nous devons déployer toutes nos forces pour convaincre les votants en 2016. ■

RPC

Photovoltaïque : encore une diminution de plus de 20%

En 2015, la rétribution au prix courant pour le photovoltaïque diminuera encore, et ce en deux temps : de 13% à partir du 1er avril et de 8% supplémentaires dès le 1er octobre. Cette nouvelle réduction sensible privilégiera les petites installations. De plus en plus de petits propriétaires profitent de la rétribution unique pour les installations de moins de 30 kW, alors qu'il est plus difficile de rentabiliser de grandes installations. ADEV Solarstrom AG verra ainsi diminuer ses possibilités de nouvelles implantations. ■

ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT

30 ans de virage énergétique, ça se fête !

A peine avons-nous fêté notre 25e anniversaire que le 30^e est déjà imminent ! A cette occasion, nous allons remettre sur pied les visites d'installations, qui avaient remporté un franc succès. Le 24 avril, nous nous rendons en Alsace pour voir les trois petites centrales hydroélectriques de Munster. Le 19 juin, nous prévoyons un tour de Suisse d'Arlesheim à Moosbrunnen en passant par Saint-Brais et Granges. Les actionnaires recevront une invitation d'ici Pâques. A l'intention des coopérateurs, nous organiserons, les 6 et 7 novembre à Liestal, une soirée cabaret sur le thème de l'« argent vert ». ■

Editeur

ADEV Energiegenossenschaft
Kasernenstrasse 63
Postfach 550
CH-4410 Liestal
Téléphone +41 61 927 20 30
Fax +41 61 927 20 49
info@adev.ch | www.adev.ch